

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

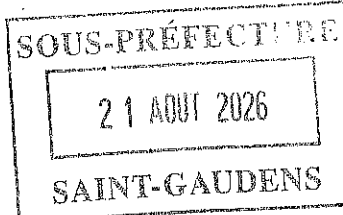
# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## Nombre de conseillers

|               |    |
|---------------|----|
| • en exercice | 13 |
| • présents    | 12 |
| • votants     | 13 |
| • absents     | 1  |
| • exclus      | 0  |

De la commune BARBAZAN

Séance du 20 juillet 2026 à 18 heures 00



Date de convocation :  
03 juillet 2026

Date d'affichage :  
06 juillet 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

## Objet

Changement de la porte  
d'entrée de la mairie  
Demande de subvention  
au Conseil Départemental  
de la Haute-Garonne

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maéva, BOLEA Maryse, LABASSA-BEDEL Sylvie, VEYRIES Nadine, WINTERSTEIN Martine  
Ms MADET Michel, MAURETTE Bernard, PREY Stéphane, SALES André, SUSANNE Denis  
Absent : DULAC Pierre-Jean donne procuration à SUSANNE Denis

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe de la nécessité de changer la porte d'entrée de la mairie.

Plusieurs devis sont proposés :

FOURCADE :

- Porte option 1 : 5 439.67€ HT  
- Porte option 2 : 6 023.11€ HT  
- Serrure option 1 : 851.82€ HT  
- Serrure option 2 : 364.65€ HT  
- Dépose, gestion : 1 826.32€ HT  
Option 1 : 7 272.67€ HT soit 8 727.20€ TTC

LOUGARRE :

Porte option 1 : 7 113.96€ HT soit 8 536.75€ TTC  
Porte option 2 : 6 618.46€ HT soit 7 942.15€ TTC  
FRATELEC (système sécurité) 1 982.55€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- accepte à l'unanimité les devis de LOUGARRE (option 2) avec système de sécurité par FRATELEC  
soit 6 618.46€ HT soit 7 942.15€ TTC  
+ 1 982.55€ TTC  
9 924.70€ TTC

- décide de demander une subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 40% soit 2 647.38€ HT soit 3 969.88€ TTC.  
La part communale sera de 3 971.08€ HT soit 5 954.82€ TTC.

Voté à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture  
Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le .  
Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 13 août 2026

Le Maire

